

2025

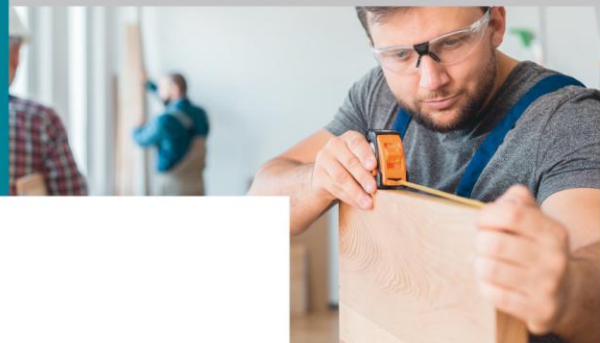
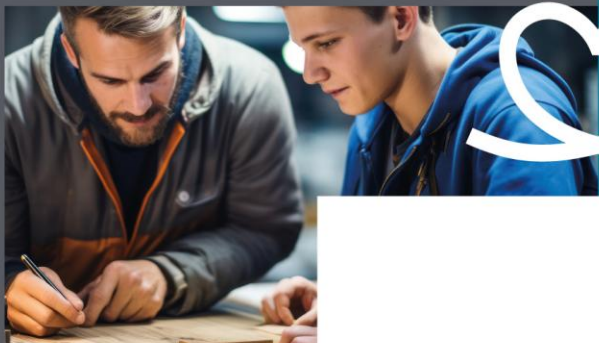


INTERVENTION CONGRES FEDELEC

MAAF Assurances



GRUPE
CO
vea



L'ACTIVITÉ PHOTOVOLTAÏQUE



FOCUS SUR LA DÉCENNALE :



➤ **Mutualisation du risque, rentabilité dégradée du fait des sinistres sériels**

➤ **Présomption de responsabilité sur les installateurs**

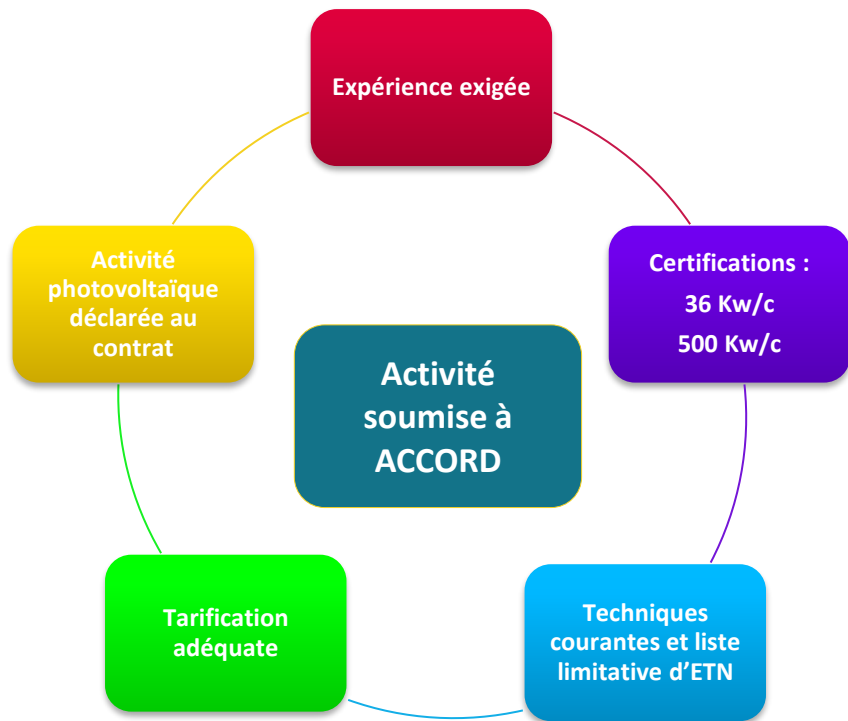


IMPORTANT

➤ **Pas de RC Fabricant obligatoire**

NOS RÈGLES DE SOUSCRIPTION :

- LES TECHNIQUES COURANTES SONT TOUJOURS PRIVILÉGIÉES
- UNE SOUPLESSE MAITRISÉE POUR CERTAINS PROCÉDÉS SOUS ETN



UNE NOUVELLE FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR LA DEMANDE D'ACCORD :

- CONTRACTUELLE
- DÉMATÉRIALISÉE
- ENVOYÉE ET RÉCEPTIONNÉE PAR LE CONSEILLER PRO



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ACTIVITÉ INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Nom de l'entreprise :
N° de contrat personnel :

Pour adapter au mieux le devis à vos besoins, faisons le point sur votre activité d'installation photovoltaïque en complétant les éléments ci-dessous :



Quel type de mise en œuvre réalisez-vous ?

☐ TOITURE, précisez le mode de pose : ☐ SURIMPOSITION ☐ INTÉGRATION ☐ OMBRIÈRE
☐ POSE AU SOL ou LESTÉE ☐ POSE EN FAÇADE ☐ TOITURE TERRASSE



Êtes-vous titulaire d'une ou plusieurs qualification/certification ci-dessous ?

Cochez la réponse et joindre la copie de la certification)

ORGANISMES	CERTIFICATION		
QUALIFELEC	☐ SPV1	☐ SPV2	☐ SPV3
QUALI ENR	☐ Quali PV module ELEC 300kw/c	☐ Quali PV module ELEC 500 kw/c	☐ Quali PV module BAT
QUALIBAT	☐ Qualibat 5912	☐ Qualibat 5912	☐ Qualibat 5913

Si certification en cours, fournir l'attestation de réussite à la formation



Êtes-vous déjà assuré pour l'installation de systèmes Photovoltaïques ? ☐ OUI ☐ NON

• Si oui, pour quels systèmes :

• Si non, indiquez vos formations, diplômes BTP (Hors certification/qualification), expériences ainsi que les types de systèmes mis en œuvre (surimposition/intégration/ombrière/pose au sol) :

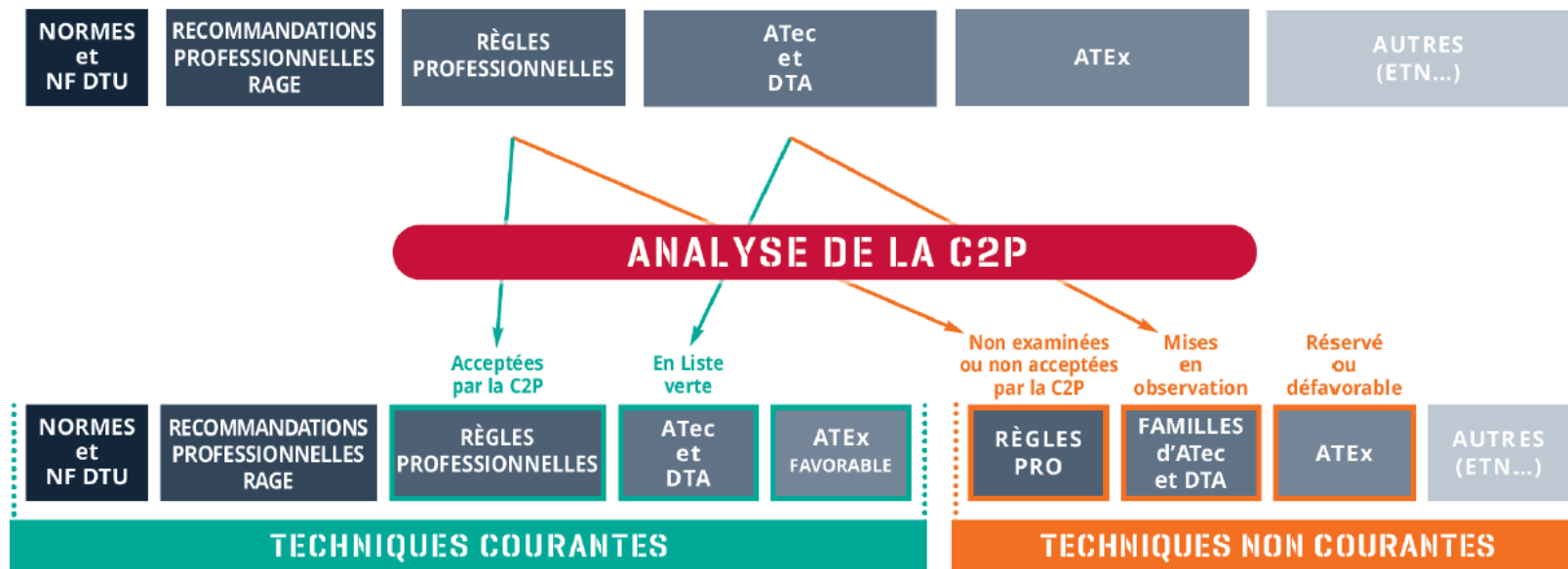
LES NORMES DE CONSTRUCTION :



Prévenir les désordres
améliorer la qualité
de la construction

OUTIL D'ANALYSE DE RISQUE

DOMAINE D'ANALYSE DE LA C2P



LES RÈGLES DE SOUSCRIPTION MAAF

Possibilité d'assurer l'activité Photovoltaïque pour la pose de systèmes présents sur la liste verte éditée par l'AQC

Ces produits sur la liste verte répondent aux techniques courantes

1 - Cliquer que le lien suivant :

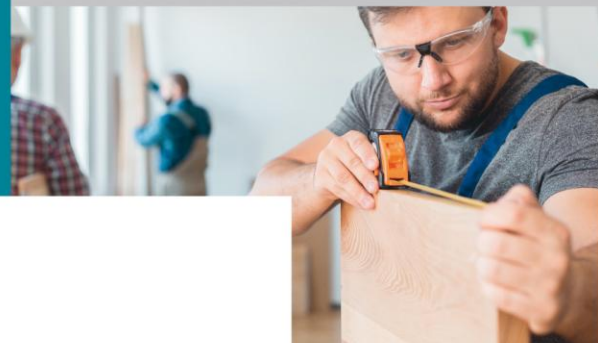
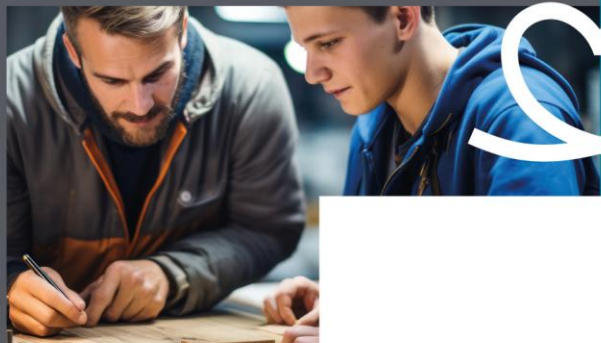
<http://liste-verte-c2p.qualiteconstruction.com/>

2 – Dans l'item GROUPE SPÉCIALISÉ, sélectionner n°21 Procédés photovoltaïques

3 – Valider ma recherche



The screenshot shows the 'Liste verte de la C2P' website. At the top, there is a header with a green checkmark icon and the text 'Liste verte de la C2P'. Below this, a small disclaimer states: 'Consulter les produits et procédés de construction sous Avis Technique (Atec) ou Documents Techniques d'Application (DTA) ne faisant pas l'objet de mise en observation de la part de la Commission Prévention Produits mis en œuvre'. The main content area has a light blue background with a subtle pattern. It features a red heading: 'RECHERCHEZ UN ATEC OU UN DTA EN LISTE VERTE DE LA C2P'. Below the heading, there are three search filters: a text input field for 'Nom de produit, nom de société ou référence [ex. 11/22-444]' with a magnifying glass icon; a dropdown menu for 'GROUPE SPÉCIALISÉ' with a red arrow icon and a question mark icon; and another dropdown menu for 'FAMILLE DE PRODUIT' with a red arrow icon and a question mark icon. At the bottom, there is a red button labeled 'VALIDER MA RECHERCHE'.



L'ACTIVITÉ DE POSE DE BORNE IRVE



QUELLES SONT LES QUALIFICATIONS INDISPENSABLES

IRVE (Infrastructures de recharge des véhicules électriques) :



Ce que dit la loi

La qualification IRVE est **obligatoire** depuis le décret de 2017 pour toute installation d'infrastructure de charge.

Seuls les dispositifs d'une puissance inférieure ou égale à 3.7kW installés dans l'habitat et non accessibles au public sont exclus de cette obligation

Les installateurs doivent être obligatoirement titulaires d'une qualification délivrée par un organisme de qualification

LES ORGANISMES DE QUALIFICATIONS



3 ORGANISMES DE QUALIFICATIONS POSSIBLES



Selon les organismes jusqu'à 5 niveaux de qualification

IRVET études de conception → hors cible MAAF

IRVE1 station de recharge- puissance maximale appellable inférieure ou égale à 36 kva

IRVE2 station de recharge – puissance maximale appellable supérieure à 36 Kva

IRVE3 station de recharge-puissance totale supérieure à 36kva et chargeur DC de 50kw

IRVEMA1 maintenance 1 → maintenance seule → visa CCARC

A noter que selon les organismes les puissances peuvent être inférieures :
ex 22kVA pour Afnor au lieu de 36 kVA pour Qualifelec

La puissance s'entend par borne

QUELLES SONT LES ASSURANCES INDISPENSABLES ?

IRVE (INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES) :

IL FAUT VOUS RAPPROCHER DE VOTRE CHARGÉ DE CLIENTÈLE PROFESSIONNELLE SI VOUS EXERCEZ CETTE ACTIVITÉ, QUELLE QUE SOIT LA PUISSANCE DE L'INSTALLATION POUR RAJOUTER UNE CLAUSE A VOTRE CONTRAT.



QUESTIONS / RÉPONSES :





MERCI !

